

Cher(e) collègue,

Le groupe de travail paritaire académique a vérifié les vœux et les barèmes des demandeurs de mutation pour la phase intra-académique. **Un important travail a été conduit par les élus académiques du SNES-FSU dans cette première étape du mouvement intra.** En contactant nos adhérents chaque fois que des anomalies sont apparues, nous avons fait corriger de nombreux oublis ou erreurs.

La vérification des vœux et barèmes est un préalable essentiel aux opérations de mutation. Il s'agit en premier lieu d'établir, en confrontant les documents de l'administration avec les éléments apportés par les collègues demandeurs de mutation, que **la situation et les droits de chacun sont pleinement pris en compte** par les services rectoraux, dans le respect des règles communes. Ces corrections ont été grandement facilitées lorsque nous disposions de votre fiche syndicale de suivi individuel : c'est un outil indispensable pour connaître précisément votre situation et vous défendre avec efficacité.

**C'est bien ce travail précis et exhaustif fait par les élus qui garantit à chacun que l'égalité de traitement est respectée.** L'examen contradictoire assure la transparence. C'est ce dont voulaient s'exonérer le ministère et les recteurs.

**Nous actons positivement le fait que le recteur de Clermont ait renoncé cette année à communiquer un « projet de mutation »** car seul le travail exhaustif de vérification et d'amélioration du projet informatique mené par les élus et l'examen contradictoire en FPMA garantit à chacun et à tous l'égalité de traitement.

**Le SNES et ses élus** sont résolus à continuer d'exercer dans les FPM et CAP le contrôle démocratique pour lequel la profession les a mandatés. Les élections professionnelles d'octobre 2011 ont à nouveau placé le SNES-FSU largement en tête, tant au plan national que dans les académies. Ensemble, soyons déterminés à **défendre le paritarisme. C'est la garantie collective du respect des droits de chacun et de tous.**

Bien cordialement,

Pour les commissaires paritaires du SNES-FSU,

T. Meyssonnier - D. Bertrand - F. Claveau - G. Artaud - M. Bellaigue  
L. Gourc - C. Morandat - J.P. Mialot

**SNES-FSU**

**Maison du Peuple**  
29 rue Gabriel Péri  
63000 Clermont-Ferrand  
04 73 36 01 67  
[www.clermont.snes.edu](http://www.clermont.snes.edu)  
[s3cle@snes.edu](mailto:s3cle@snes.edu)

**Permanences**

Du mardi au vendredi  
Entre 14 h et 17 h

**Calendrier**

**du mouvement**

CAPA/FPMA : 11 et 12 juin  
GT TZR : 12 juillet



Pour celles et ceux qui n'ont pas encore adhéré ou renouvelé leur adhésion, il est encore temps de le faire.

Désormais, la cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Le SNES ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents et au travail de ses militants.

**Adhérez, réadhérez !**



### Pétitions à signer et à faire signer :

**Langues vivantes au bac :** <http://www.lv-bac-urgence.net/?petition=3/>

**Histoire-géographie :** <http://histoiregeo-urgence-allegements.net/>

**Tuteurs :** <http://www.snes.edu/Tuteur-une-petition-pour-une-autre.html>